

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 72 (1989)

Artikel: Campagne de fouilles à Orbe VD-Boscéaz 1988 : bilan provisoire

Autor: Flutsch, Laurent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-117218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Laurent Flutsch

Campagne de fouilles à Orbe VD-Boscéaz 1988. Bilan provisoire

Présentation et objectifs

Du 27 juin au 12 août 1988, l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne a entrepris, sur mandat de M. Denis Weidmann, archéologue cantonal, et sous la responsabilité du Prof. Daniel Pannier, une troisième campagne de recherches sur le site de la villa d'Orbe-Boscéaz, dans le cadre de la construction de l'autoroute N9b Chavornay-Vallorbe¹.

Comme l'année précédente, la fouille a porté sur la *pars urbana*, plus précisément sur une surface d'environ 1600 m² située dans le bâtiment B1, à proximité immédiate des mosaïques dites «du cortège rustique», «des carrés et losanges» et «des divinités»² (fig. 1, en grisé). Si les pièces situées entre ces pavements, sur la façade orientale du bâtiment, avaient fait l'objet d'explorations partielles en 1841, 1955 et 1986 (ASSPA 71, 1988, 195–203), en revanche

les vestiges enfouis sous la route cantonale, aujourd'hui désaffectée, étaient totalement inconnus.

Cette campagne présentait deux intérêts majeurs: d'une part, compléter le plan de la *pars urbana* et opérer un raccord entre la frange orientale des constructions, repérée précédemment, et le vaste secteur situé à l'ouest de la route cantonale, où la photographie aérienne n'avait livré que des traces peu claires. En corollaire, la fouille devait permettre d'intégrer les mosaïques, jusqu'ici relativement isolées, dans l'organisation générale de l'édifice. Le second objectif de cette campagne était de clarifier la relation entre le bâtiment rectangulaire B4 à double cour intérieure, partiellement fouillé en 1987 (ASSPA 71, 1988, 271–273), et les constructions B1.

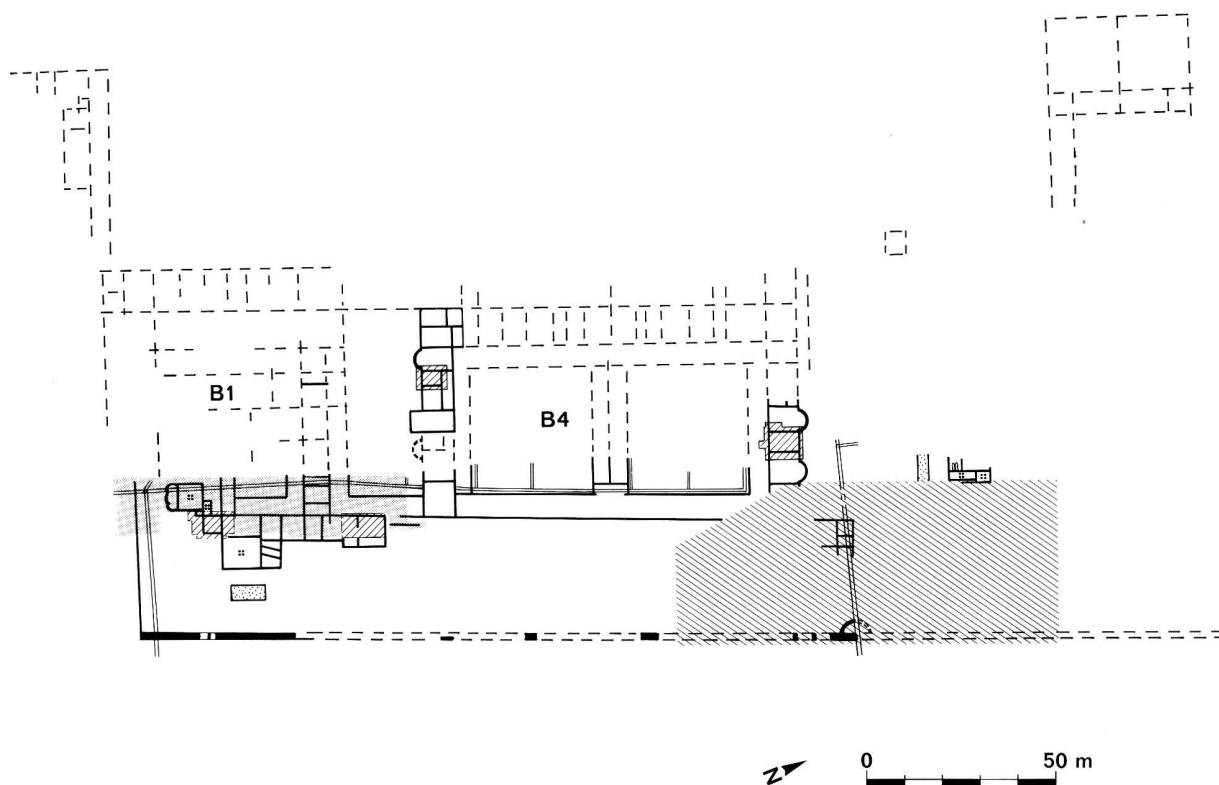


Fig. 1. Plan général de la *pars urbana*; en traitillé, les structures connues par photographie aérienne; en grisé, la zone fouillée en 1988; en hâchuré, la surface qu'il est prévu d'explorer en 1989.

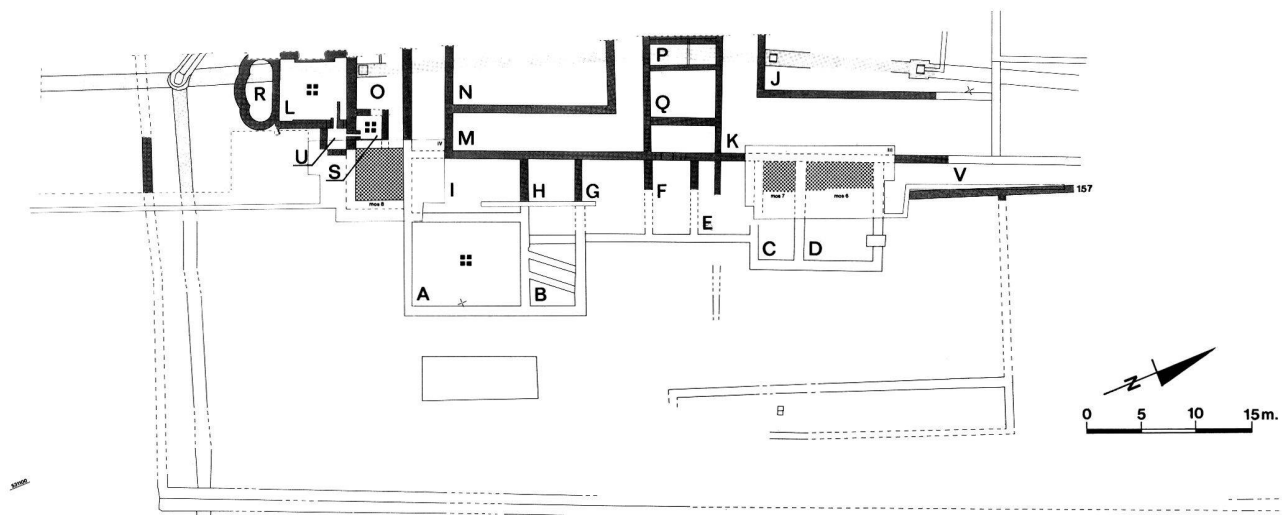


Fig. 2. Plan schématique des structures relevées en 1988.

Constructions antérieures

Ainsi qu'en 1987, de nombreux fragments de peintures murales ont été mis au jour dans les remblais de construction du bâtiment B1. Ces fragments, associés à des ensembles de matériel archéologique datables de la seconde moitié du 1er siècle de notre ère, proviennent sans doute d'un édifice détruit avant la construction des bâtiments B1 et B4.

Seul un mur (fig. 2,157), malheureusement mal conservé, pourrait se rattacher à cet état primitif: non intégré dans le plan de la *pars urbana*, il semble en relation avec le grand local de forme quadrangulaire observé en 1986 sous les remblais de l'esplanade. Mis à part cet élément isolé, aucune structure, aucune couche n'apportent dans la zone fouillée un témoignage direct d'occupation antérieure.

Le bâtiment B1

La construction

Comme les années précédentes, la fouille a livré de nombreuses traces du chantier de construction des bâtiments. Les remblais mis en place afin de créer la gigantesque esplanade bordant la façade orientale de la *pars urbana*, qui atteignent parfois une épaisseur de 1.5 m, ont été déposés en trois étapes, en alternance avec les phases successives de la construction. Ainsi, les premières couches de remblais ont été mises en place après l'implantation des fondations des murs; la deuxième phase de remblaiement succède aux travaux de maçonnerie des élévations, maté-

rialisés dans le terrain par d'importants niveaux de travail riches en mortier et en éclats de taille; enfin, un dernier remblai vient recouvrir la surface de travail liée aux finitions. Sur cette dernière ont été relevés des gouttes de couleur tombées lors de la réalisation des peintures murales.

L'organisation spatiale

La fouille a mis en évidence une série de locaux organisés autour de deux cours intérieures bordées de couloirs ou de portiques (fig. 2), dont les sols, sans doute dallés, ont probablement été récupérés à l'époque romaine déjà.

Les pièces E, F, G, H, I étaient pourvues de sols de terrazzo fort bien conservés (fig. 3). Le passage entre ces locaux se faisait par de massifs seuils de pierre dont un exemplaire est conservé *in situ* (fig. 6); d'autres, récupérés, apparaissent en négatif dans la maçonnerie des parois. On peut noter ici qu'aucune de ces pièces n'était pourvue de mosaïque: par chance, les découvertes du 19e siècle ont assuré la sauvegarde de tous les pavements qui, dans cette zone du moins, existaient à l'époque romaine.

Dans deux des trois locaux (P, Q) situés entre les deux cours intérieures, une chape de terrazzo est venue remplacer, à une époque encore indéterminée, un sol en terre battue. La fouille n'a pas livré d'autres traces de modifications ou de réfections intervenues durant la période d'occupation des bâtiments.

A l'extrémité sud de l'édifice ont été mis au jour deux locaux chauffés par hypocauste (L et S). Le plus grand d'entre eux (L) n'était hypocausté que sur une partie de la surface, l'autre étant constituée d'une vaste abside trilobée (fig. 4,R) dont le mur sud, recouvert d'une chape de



Fig. 3. La pièce I vue du nord; le mur visible à gauche est un mur de vigne du 19^e siècle; en haut, le pavillon qui abrite la mosaïque des divinités.

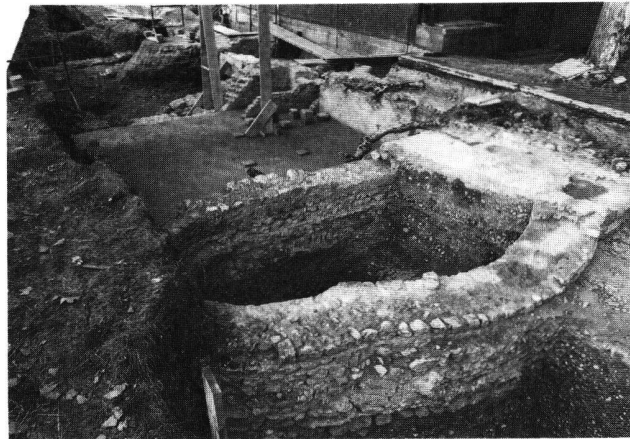


Fig. 4. La pièce chauffée L et R, du sud-ouest; en haut, les murs du pavillon abritant la mosaïque des divinités.

tuileau rejoignant la *suspensura* de l'hypocauste, n'apparaissait pas à l'intérieur de la pièce. Il paraît certain, en outre, que l'abside ne renfermait pas d'aménagement tel que bassin ou fontaine, aucune trace de paroi ou d'écoulement n'y ayant été décelée.

L'hypocauste du local L comprend trois canaux de tubuli larges de 1.2 m, situés à trois angles de la pièce, le quatrième étant occupé par le foyer. La construction de l'ensemble avait fait l'objet d'un soin particulier, chaque rangée de pilettes ayant été marquée au préalable par une ligne tracée dans le mortier frais du sol; l'emplacement de chaque pilette avait par ailleurs été détourné de la même manière. Quelques traces de chaussures cloutées ont été observées sur la surface de l'*area*. Le chauffage était assuré par un foyer allumé directement dans l'hypocauste (fig. 5, F), auquel on accédait par un petit local de service carré (U), qui desservait également la pièce S (bassin?). Ce local U n'était pas entièrement souterrain: on y accédait par l'est, peut-être par quelques marches dont le pavillon de protection de la mosaïque des divinités a empêché le dégagement.

Ce dispositif de chauffe – sans *praefurnium*, avec local de service et foyer situé directement dans l'hypocauste – avait déjà été mis en évidence en 1986 (ASSPA 71, 1988, 271–273; fig. 13); l'installation de service était alors entièrement souterraine.

Il faudra attendre l'extension des fouilles vers l'ouest pour savoir si les locaux chauffés mis au jour en 1988 se rattachent ou non à un complexe thermal.

Notons encore que le mur qui marque la limite sud de la terrasse, déjà observé en 1986, a pu être dégagé sur quelques mètres supplémentaires.



Fig. 5. Vue du foyer (F) situé à l'intérieur de l'hypocauste; on remarque l'altération des pilettes, due à la chaleur. En haut à droite (flèche), le départ de l'arche de briques entre le local de service U et l'hypocauste L.



Fig. 6. Vue du seuil aménagé dans la paroi ouest du local F.

Le réseau d'égoûts

La suite du tracé du grand collecteur en maçonnerie observé en 1987 (ASSPA 71, 1988, 271–273; fig. 10c) a été dégagée. L'égoût traverse les constructions B1 dans le sens nord-sud tout au long de la surface fouillée. Contrairement à ce qui avait été relevé dans le bâtiment B4, son tracé n'est manifestement pas subordonné au plan des locaux. Comme c'était prévisible, il rejoint la canalisation observée en 1986 qui, parallèle à la pente naturelle du terrain, évacue les eaux usées en traversant le mur de soutènement de la terrasse (ASSPA 71, 1988, 199f.; fig. 7–10). La jonction de ces égoûts s'est toutefois avérée plus complexe que prévu (fig. 7): en effet, une troisième canalisation (c), venant de l'ouest, se jette obliquement dans la voûte du collecteur, par une sorte de puits circulaire en maçonnerie. De plus, l'égoût nord-sud, au lieu de rejoindre simplement l'égoût ouest-est observé en 1986 (b), poursuit son tracé en direction du sud, vers une zone où la photographie aérienne ne livre pas trace de constructions (a).

Deux regards particulièrement bien conservés ont été dégagés dans la partie nord du tracé reconnu: un puits carré en maçonnerie permettait d'accéder à la canalisation; la fermeture était assurée par un panneau ou une trappe de bois de 70 cm de côté reposant sur un ressaut interne ménagé au niveau de la voûte (fig. 8).

La relation chronologique entre le collecteur nord-sud et les murs de B1 revêt un intérêt particulier: il est en effet incontestable, les fouilles de 1987 l'ont montré, que le bâtiment rectangulaire B4 et le collecteur sont contemporains; la relation entre cet égoût et les murs de B1 donne donc, ipso facto, la relation chronologique entre B4 et B1.

La relation entre les bâtiments B4 et B1

La construction des murs du bâtiment B1, sans aucun doute possible, a tenu compte de celle de l'égoût. Parfois, les fondations d'un mur sont simplement liées à la maçonnerie de ce dernier (fig. 9); ailleurs, la présence de l'égoût a nécessité un aménagement particulier à la base du mur, tel que «pont» de décharge (fig. 10). Dans la partie méridionale de l'édifice, les murs ont été fondés normalement après remblaiement de la voûte du collecteur, plus profondément enfoui dans cette zone du fait de sa pente. Il ressort de ces observations que les murs de B1 et l'égoût ont été conçus et construits d'un seul tenant; il s'ensuit nécessairement que les bâtiments B4 et B1 accusent la même relation. Cette évidence est confirmée par l'étude des liaisons de murs entre les deux corps de bâtiment.

Datation

Le matériel archéologique recueilli en 1988 confirme les datations des précédentes campagnes: la construction des édifices de la *pars urbana* remonte au début du 2^e siècle de notre ère, les locaux étant abandonnés sans doute à la fin du 3^e siècle. Quelques tessons du 4^e siècle attestent, sinon d'une occupation, du moins d'une fréquentation des lieux au Bas-Empire³.

Conclusions provisoires

Les résultats de cette troisième campagne s'avèrent riches en enseignements. Outre la vision complétée du plan général de la *pars urbana* et l'intégration des mosaïques du cortège rustique, des carrés et losanges et des divinités dans l'agencement des locaux, la fouille apporte la certitude que les bâtiments B4 et B1 ont été construits ensemble. Cette conclusion débouche sur une série de questions nouvelles.

En premier lieu, les dimensions inusitées de la *pars urbana* d'Orbe ont de quoi intriguer: 190 m de longueur pour 80 m de largeur, le tout conçu et construit, en façade tout au moins, d'un seul jet. Un tel gigantisme, renforcé par la richesse du décor et par les moyens très importants mis en oeuvre lors de la construction (la création de la terrasse, longue de 300 m, l'illustre), ne trouve guère d'équivalent au nord des Alpes.

Il est très vraisemblable, par ailleurs, que les dimensions de la *pars urbana* dépassent encore la longueur explorée: si l'on se souvient que B4 et B1 sont liés, si l'on considère que le bâtiment B4 est coupé en son milieu par l'axe de symétrie de l'enclos, si l'on prend en compte les locaux découverts en 1987 au nord de cet édifice et si l'on observe que le mur de soutènement de la terrasse se poursuit loin en direction du nord, on ne peut que proposer une restitution symétrique du côté nord⁴.

La surface exacte des bâtiments résidentiels d'Orbe-Boscéaz excède peut-être la disposition symétrique suggérée ci-dessus. Le fait que le collecteur principal poursuive son cours au sud de la zone fouillée, perpendiculairement à la pente naturelle du terrain, peut suggérer la présence d'édifices entre l'enclos et les constructions B1; en 1945, des tranchées d'exploration réalisées dans cette zone avaient livré des tesselles de mosaïque, des fragments de marbre et de peintures murales. Si cette dernière hypothèse, bien trop fragile, ne peut entrer en ligne de compte à l'heure actuelle, en revanche la restitution symétrique de la *pars urbana*, très plausible, conférerait à la façade une longueur approximative de 260 m, que bien des palais impériaux sont loin d'atteindre.

Cette particularité pose avec acuité le problème de l'identité des constructeurs de ce palais: quel personnage

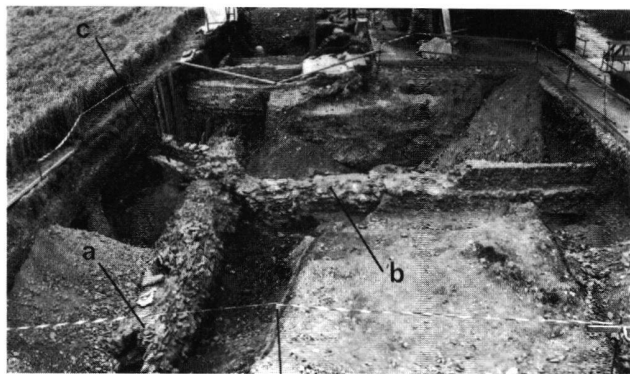


Fig. 7. La jonction des égouts au sud du chantier; vue du sud. a l'égout nord-sud suit son cours vers le sud; b l'égout ouest-est observé en 1986 suit la pente naturelle du terrain en direction du mur de soutènement de la terrasse; c une troisième canalisation se jette obliquement dans la voûte du collecteur.

a-t-il eu, au début du second siècle, la puissance financière suffisante pour faire bâtir un palais de près de 20 000 m²? Aucun document archéologique n'est en mesure, à l'heure actuelle, d'apporter une réponse.

On peut même se demander, pour l'heure, s'il faut considérer cet ensemble résidentiel comme la *pars urbana* d'une villa gallo-romaine conventionnelle. Peut-être les bâtiments ont-ils réuni plusieurs fonctions, une partie des locaux ayant pu être affectée à une *mansio*; le voisinage de la bifurcation de deux axes routiers primordiaux (la voie sud-nord du Léman au Rhin par Yverdon et Avenches d'une part, la voie est-ouest du Grand-Saint-Bernard à la Gaule par Pontarlier d'autre part) ainsi que la mention d'*Urba* dans l'itinéraire d'Antonin rendent cette hypothèse plausible, quoique pour l'instant invérifiable.

Les fouilles prévues pour 1989 porteront sur le secteur situé au nord du bâtiment B4, à l'est de l'ancienne route cantonale (fig. 1, surface hâchurée). Elles permettront de redégager les structures observées par Albert Naef en 1896 et de rattacher les pièces hypocaustées relevées en 1987 à un ensemble plus vaste. Leur objectif principal sera de vérifier si la restitution symétrique du palais est justifiée et de localiser l'extrémité nord de la façade.

Laurent Flutsch
IAHA
BFSH 2
1015 Lausanne-Dorigny

Notes

- 1 Une trentaine d'étudiants, encadrés par Sylvie Berti et Pierre Blanc, ont pris part à cette intervention; direction technique: José Bernal; gestion du mobilier archéologique: Daniel Castella; documentation graphique: Sandrine Huber; couverture photographique: Sylvie Peyrollaz; gastronomie: Wegg Andersen; la documentation de terrain et le matériel archéologique restent déposés à l'IAHA.
- 2 Il s'agit des mosaïques 6–8 selon la numération adoptée par V. von Gonzenbach, *Les mosaïques romaines d'Orbe*. GAS 5, Zurich 1974.
- 3 L'étude du mobilier archéologique reste en cours.
- 4 Cette hypothèse, malgré l'absence de traces sur les photographies aériennes, a été traduite comme une réalité dans W. Drack und R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*. Stuttgart 1988, 464, fig. 423.

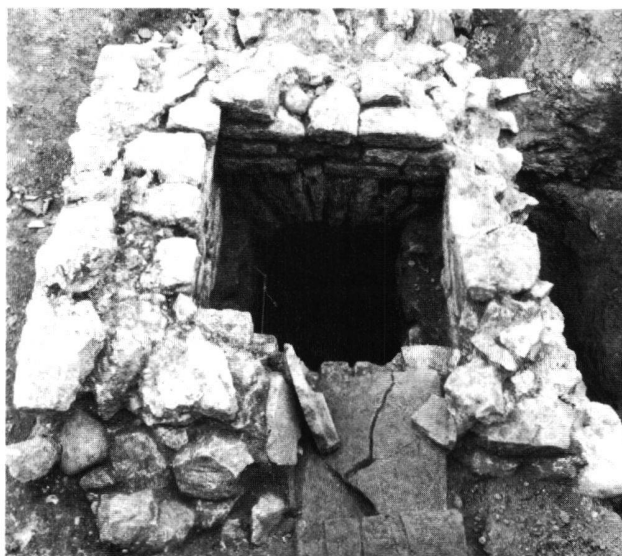


Fig. 8. Vue d'un regard du collecteur nord-sud. On distingue les deux ressauts qui servaient de support au panneau ou à la trappe de fermeture.



Fig. 9. La fondation du mur nord du portique ou corridor K est liée à la maçonnerie du collecteur nord-sud; un regard a été ménagé à cet endroit.



Fig. 10. Le mur sud du portique ou corridor M présente un dispositif de décharge à l'endroit où il croise le tracé du collecteur nord-sud: sur un pont de planches, dont les traces subsistent dans le mortier, a été disposée une rangée de claveaux de tuf surmontés d'une assise de briques.